



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

évasion de Rédoine Faïd

Question au Gouvernement n° 1068

Texte de la question

ÉVASION DE RÉDOINE FAÏD

M. le président. La parole est à M. Guillaume Vuilletet, pour le groupe La République en marche.

M. Guillaume Vuilletet. Madame la ministre de la justice, garde des sceaux, dimanche matin, le délinquant multirécidiviste Rédoine Faïd s'est évadé du centre pénitentiaire de Réau.

M. Pierre Cordier. Eh ben bravo !

M. Guillaume Vuilletet. Cette évasion a saisi nos concitoyens par son aspect spectaculaire. Elle a été minutieusement préparée puis perpétrée par une équipe particulièrement déterminée et organisée, munie de véritables armes de guerre.

Mes pensées vont d'abord au personnel pénitentiaire. Même s'il n'y a pas eu d'agression physique, je mesure la frustration et le traumatisme des agents publics qui travaillent dans cette prison. Je pense aussi au pilote de l'hélicoptère. Je pense, enfin et surtout, à la famille d'Aurélié Fouquet, policière municipale de vingt-six ans, tuée lors d'un braquage organisé par ce délinquant. Je pense à son enfant, aujourd'hui âgé de sept ans.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir et LR, et parmi les députés non inscrits.)

À cet égard, je veux dire mon effarement face à la complaisance envers cet individu dont témoignent certains commentaires. Souvenons-nous de son cynisme, quand il affirmait son refus de la violence dans les médias, quelques semaines à peine après la mort de cette jeune femme. Un peu de décence : respecter la douleur d'une famille est un devoir impérieux. Ce qui est terrible, c'est que cette famille avait déjà fait savoir, depuis longtemps, son fatalisme, sa conviction que cet individu, spécialiste de l'évasion, ne resterait pas en prison.

Madame la ministre, quand une telle faillite est ressentie comme inévitable, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Je sais que vous en êtes consciente, que vous êtes consciente de l'absolue nécessité de comprendre ce qui s'est passé. Il a pu y avoir des erreurs : les informations publiées ce matin par la presse, selon lesquelles une demande de transfert vers un centre mieux sécurisé aurait été laissée sans suite, nous posent question.

Pour corriger, il faut comprendre. Vous vous y êtes engagée en vous rendant sur place, et M. le Premier ministre s'y est engagé en s'exprimant dans les médias. C'était normal, et important.

Aujourd'hui, c'est la représentation nationale qui vous interroge. Que pouvez-vous nous dire de l'enquête en cours ? Pouvez-vous nous indiquer ce que vous comptez faire pour tirer les conséquences de cette évasion et pour renforcer la sécurité de nos établissements pénitentiaires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe*

LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – M. Maurice Leroy applaudit également.)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député, nous avons tous été frappés par cette évasion hors normes, exécutée par un commando manifestement très bien préparé.

M. Fabien Di Filippo. Vous aviez pourtant été prévenus !

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux . Le parquet de Paris a été saisi, et toutes les forces de l'ordre sont mobilisées pour retrouver ce fugitif.

Comme garde des Sceaux, je suis évidemment responsable de la sécurité dans les établissements pénitentiaires. C'est pourquoi je me suis rendue dès dimanche à l'établissement pénitentiaire de Réau. Cette prison, moderne, date de 2011. Elle est sécurisée et adaptée à des détenus comme Rédoine Faïd.

M. Jean-Paul Lecoq. Qu'est-ce que ça aurait été si elle n'avait pas été adaptée !

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux . Je tiens d'ailleurs à signaler que cet établissement ne connaît pas de sous-effectif en termes de personnel.

M. Pierre Cordier. C'est bien le seul !

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux. Rédoine Faïd était placé comme « détenu particulièrement signalé », régime spécifiquement adapté et prévoyant une surveillance renforcée. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

M. Jean-Paul Lecoq. Qu'est-ce que ç'aurait été si la surveillance n'avait pas été renforcée !

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux. Je veux comprendre comment cette évasion a pu se produire. Pour cela, j'ai diligenté une mission d'inspection qui s'est rendue sur place : elle me rendra ses conclusions d'ici une quinzaine de jours. Je suis bien entendu tout à fait disposée à venir présenter les résultats de cette inspection à la représentation nationale dès que possible, en toute transparence. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Je souhaite porter un regard clinique sur cette évasion, afin d'en tirer toutes les conséquences – je dis bien : toutes les conséquences,...

M. Jean-Paul Lecoq. Si seulement le Gouvernement pouvait faire la même chose pour les hôpitaux !

Mme Nicole Belloubet, garde des sceauxy compris pour mesurer les défaillances et éventuellement prendre les sanctions qui s'imposent, si cela s'avérait nécessaire. Il faudra notamment vérifier que les signaux d'alertes susceptibles d'être lancés ont bien été pris en compte.

Mais si nous avons, depuis...

M. le président. Merci, madame la ministre. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1068

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)